

## Comité Technique du 6 mars 2013

## 1 - Déclaration de Marie-Thérèse BODO au nom du SNUEP-FSU

## Monsieur le Recteur

A la lecture des documents du CT, nous nous posons la question : quel est votre objectif ? Désespérer les enseignants de lycées professionnels ou bien alimenter leur colère ?

Du gouvernement précédent, nous nous attendions au pire et le pire a été au rendez-vous à chaque rentrée. Pour la rentrée 2013, nous espérions une embellie mais nous nous heurtons au même discours que précédemment et l'enseignement professionnel est encore une fois négligé : 13 suppressions pour 13 créations, le solde est de zéro, où sont les +7,5 postes annoncés pour l'enseignement professionnel en Limousin ? Encore des boniments...

Par contre les diminutions de capacités, que vous avez pris le soin de taire dans votre projet, sont présentes dans plusieurs formations. Alors que dans de nombreuses formations, les jeunes trouvent du travail, vous en réduisez les capacités d'accueil et interdisez ainsi à de nombreux jeunes de suivre ces voies porteuses (comme par exemple l'hôtellerie en Corrèze). Et il faut, lors du CCREFP, entendre les représentants du patronat réclamer fortement la possibilité d'avoir des emplois d'avenir dans l'hôtellerie pour mieux mesurer l'aberration de certaines décisions prises au nom d'économie.

Vous choisissez d'économiser sur la formation en lycée professionnel, vous choisissez d'économiser des formations de niveau bac pour former au niveau CAP, majoritairement en apprentissage, alors que cela est plus coûteux! Quel manque d'ambition pour notre jeunesse!

Dans les lycées professionnels, les conditions d'enseignement des élèves vont être dégradées. Comment aider les plus fragiles à ne pas décrocher dans ces conditions ? Comment aider nos jeunes à affronter un marché du travail de plus en plus difficile ?

Pourtant, plus que jamais les jeunes qui cherchent à acquérir une formation professionnelle ont besoin de nous, de notre appui, afin de trouver la confiance qui leur permettra d'affronter le marché du travail. Cette formation, ils ne peuvent pas l'attendre. C'est dès la rentrée prochaine qu'ils en ont besoin. Aussi, il est impensable de ne pas octroyer aux lycées professionnels la dotation nécessaire que nous réclamons.

Quant aux conditions de travail des enseignants, en lycée professionnel, n'en parlons pas : mesures de carte scolaire, partage des services sur des établissements éloignés, compléments de service en collège, heures supplémentaires imposées, recours aux contrats aléatoires, tout est fait pour nous décourager et augmenter la précarité. Encore une violence faite à notre corps déjà bien meurtri. C'est pourquoi :

Nous souhaitons pour le bon déroulement des formations et pour éviter des risques d'accident que soit précisé le nombre exact maximum d'élèves par atelier et par établissement. Le rectorat a-t-il pris connaissance des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) de chaque établissement pour établir le seuil de dédoublement obligatoire dans toutes les formations ?

De plus, la rénovation de la voie professionnelle a induit un recrutement d'élèves plus jeunes, nécessitant un encadrement plus important, pourquoi les seuils de dédoublement ont-ils été supprimés en baccalauréat alors que l'on en reconnait la nécessité en CAP, est-il acceptable que la République n'accorde pas les mêmes conditions de sécurité et d'enseignement à tous les élèves ?

Nous souhaitons que les capacités d'accueil maximum soient respectées, et dénonçons les surcharges de classes au-delà de 24 élèves (capacité d'accueil officielle) et les regroupements de sections en enseignement général. Les dédoublements deviennent trop rares, cela contribue à la baisse de la qualité de nos enseignements et hypothèque une poursuite d'études réussie.

Le nombre des enseignants contractuels est toujours important dans certaines disciplines, combien de postes avez-vous demandés au concours pour résoudre la précarité ? Et combien seront débloqués à la rentrée prochaine ? Combien de collègues partiront à la retraite ? Quelles solutions proposerez-vous pour les compenser ?

Monsieur le Recteur, nous attendons toujours les quelques mesures demandées par les établissements comme Bort les Orgues ou Cassin qui nous montreront que nous pouvons espérer un changement positif. Ces demandes sont plus que raisonnables. Si vous ne donnez pas un signe positif aussi bien aux enseignants qu'aux élèves vous désespérerez un peu plus les adultes qui se trouvent en première ligne face à une jeunesse de plus en plus inquiète pour son avenir.

## 2 - Réponse du Recteur

Il s'étonne de nos demandes. Il considère que les lycées professionnels sont bien traités. Tous les ETP à disposition ont été attribués.

Par rapport aux demandes particulières des établissements, il a fait de son mieux et ne comprend pas nos récriminations. En ce qui concerne la nécessité de dédoubler les classes en Bac pro il n'a pas de réponse, par contre il est « sensible » aux difficultés que nous allons rencontrer avec les 3<sup>e</sup>

Prépa Pro. Les services du rectorat fonctionnent « au niveau macro » de l'établissement, les difficultés que nous rencontrons dans des classes à effectif élevés « pour quelques heures » ne sont pas de son ressort.....

Le Recteur a contesté les effectifs que nous lui avons annoncés pour demander une attribution de moyens supplémentaires : les services vont vérifier....

Les mesures de suppressions/créations :

| CORREZE            |                              |                          |  |
|--------------------|------------------------------|--------------------------|--|
| Etablissements     | Suppressions                 | Créations                |  |
| Caraminot Egletons | 1 Génie Méca Automatisme MCS |                          |  |
| Barbanceys Neuvic  | 1 Arts appliqués (PV)        |                          |  |
| Cassin Tulle       | 1 Génie Bois MCS             |                          |  |
|                    | 1 Génie Cons Eco MCS         |                          |  |
| Ventadour Ussel    |                              | 1 Instituteur spécialisé |  |
|                    |                              | 2 STMS                   |  |
|                    |                              | 1 Biotechnologie         |  |

| CREUSE         |                               |                             |  |
|----------------|-------------------------------|-----------------------------|--|
| Etablissements | Suppressions                  | Créations                   |  |
| Felletin       | 1 Génie industriel Bois PV    | 1 Génie Indus Bois (SPEA)   |  |
| Favard Guéret  | 1 Espagnol                    |                             |  |
| Saint-Vaury    | 1 Eco gestion comptabilité PV | 1 Eco gestion Communication |  |

| Haute-Vienne         |                                |                     |  |  |
|----------------------|--------------------------------|---------------------|--|--|
| Etablissements       | Suppressions                   | Créations           |  |  |
| G Sand Le Dorat      | 1 génie Textile PV             | 1 lettres histoire  |  |  |
|                      |                                | 1 Biotechnologie    |  |  |
|                      |                                | 1 STMS              |  |  |
| M Pagnol Limoges     | 1 Communication Bureautique    |                     |  |  |
|                      | 1 Comptabilité Bureautique     |                     |  |  |
| Valadon Limoges      |                                | 1 Biotechnologie    |  |  |
|                      |                                | 1 STMS              |  |  |
| J Monnet Limoges     |                                | 1 Lettres histoire  |  |  |
|                      |                                | 1 math Sciences     |  |  |
| M Bastié Limoges     | 1 Math Sciences PV             |                     |  |  |
|                      | 1 Electronique MCS *           |                     |  |  |
| E Vaillant St-Junien | 1 GIS MET PV                   |                     |  |  |
|                      | 1 EPS si mutation à l'étude    |                     |  |  |
| J Darnet St-Yrieix   | 1 Comptabilité bureautique MCS | 1 H tech culinaires |  |  |
|                      |                                | 1 H Serv Com        |  |  |

<sup>\*</sup>En ce qui concerne le poste d'électronique à M Bastié, nous avons fait remarquer qu'il restait 17 HSA et que le collègue étant sans possibilité de repli, cette situation était un véritable gâchis. Les services vont ré-étudier ce problème ...

La FSU a demandé un vote concernant les moyens attribués au second degré.

Considérant que malgré une situation moins épouvantable que les années précédentes, les moyens attribués ne sont toujours pas suffisants, les 6 représentants de la FSU et les 3 représentants de l'UNSA ont voté CONTRE, le représentant du SGEN CFDT s'est abstenu.

Certains BMP seront utilisés pour les stagiaires et les contractuels titularisables.

Dernière nouvelle : les moyens consacrés aux demandes de congés formations diminuent fortement : on passe de 211 mois à 120 mois l'année prochaine. Le Recteur ayant souhaité avoir le maximum d'enseignants devant les classes, le minimum légal a été choisi.

Cette année 3 demandes présentées pour la troisième fois n'ont pu être satisfaites. 196 mois ont été utilisés.